



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 12 octobre 2023

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal n° 05/2023 du 10 juillet 2023 relatif à une demande de crédit de CHF 87'000.- pour financer la rénovation de l'éclairage public sur la commune de Villars-Ste-Croix,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- a) d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 87'000.- pour financer la rénovation de l'éclairage public sur la commune de Villars-Ste-Croix;
- b) de financer ce montant par la trésorerie courante;
- c) de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 8'700.- sur 10 ans;
- d) de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Ainsi délibéré en séance du 12 octobre 2023.

La Présidente

Marielle Bartolucci

La Secrétaire

Anita Cochard